



CRECHES

Quand les responsables de la petite enfance prennent la CGT pour des cons...

VOICI NOTRE REPONSE...



J'espère que vous avez tous été informé qu'une réunion sur les crèches a eu lieu le Mardi 21 Janvier 2014 à 18h00 en mairie avec les directrices des agents, en présence de Mme Lécluse adjointe, Mme Cousin conseillère adjointe, la DRH, le DGS, le DG, la Directrice des crèches et les 3 organisations syndicales.

Après le rapport de 2008, les groupes de travail de 2009, les réunions de 2012, la grève et le CHS exceptionnel du 25/10/2013... une présence VIP de Mme Lécluse et de Mme Cousin 6 ans plus tard...

Voici le résultat de cette réunion :

- Deux fauteuils en mousse hauteur 30cm pour test sont en essai sur les crèches jusqu'à mars 2014, un retour sera fait pour juin 2014. **De qui se moque-t-on ?**

- Chaises hautes, anciennes récupérées, **deux pour en faire une...**
- Les fauteuils d'allaitement Wesco sont en attente, la DPE relance la société.

- Tabouret à roulettes à crèche noyon livré le 11 décembre 2013.

- Tabouret à roulettes/ crèches Fourmies et Marie buisine livré le 15 Janvier 2014.

-Formation HACCP occasionnelle le 19 Février 2014.

-Temps d'échange avec la psychologue du travail, entre la directrice et les EJE ? Suivi des agents ?

- Mise en place d'une expertise Crèche Fourmies, cahier des charges validé par les représentants du personnel le 29 Novembre 2013, rencontre à partir 3 janvier crèche Fourmies, immersion de l'audit fin Janvier mi février.

Ce jour là, la CGT a réexpliqué les problèmes croissants, et récurrents TMS (troubles musculo-squelettiques) et Risques Psycho-sociaux qui ne font qu'engendrer de l'absentéisme dans les crèches... ? N'oublions pas l'origine du CHS exceptionnel du 25/10/2013, à savoir 5 accidents de travail.

Nous avons souligné que les agents présents ce soir n'étaient pas les 42 agents qui se sont mis en grève le 25 Octobre 2013.

Lors du CHS exceptionnel une grande délégation d'agents a exprimé le mal être de collègues qui souffraient de dépression, d'épuisement, de stress permanent conduisant à une situation de traumatisme et/ou d'anxiété généralisée.

Il fut acté qu'une journée pédagogique aurait lieu en Janvier 2014, ceci a été rappelé par le service aux réunions d'échanges dans les 5 crèches entre le 8 Novembre et le 26 Novembre en présence de Monsieur Lavoine et mesdames Sénina et Guillerm.

Durant cette réunion, beaucoup d'agents n'étaient pas au courant qu'il y avait eu grève et un CHS exceptionnel le 25/10/2013. La CGT se demande si M. le DG et Mme la Directrice font de la rétention d'informations à l'égard des agents.

Comment cela s'appelle, s'il vous plait ... Une fois de plus respectez le droit syndical, qui implicitement, demande un respect du droit des agents.

Un compte rendu précis du CHS a été demandé en début d'audience (25/10/2013) par la CGT ainsi que l'affichage dans chaque crèche. Monsieur le DGS a affirmé qu'il était d'accord sur le principe et ferait la demande officielle en express auprès de Madame Guillerm afin de faire un retour à chaque structure.

Toujours rien, pas de compte rendu et pas d'affichage !!!

Suite à l'écoute de l'enregistrement du CHS du 25/10/2013, il s'avère que nous avons raison en ce qui concerne le passage de 3 à 2 sections.

Je cite : « ... être responsable de 2 sections, c'est gérer 12 agents (un an sur deux) c'est lourd, c'est difficile pour une seule personne, car on est responsable, d'1, 2 ou 3 équipes, deux fois plus d'entretien, de réunions, de remplacement des absents à faire ...etc. ...Tout le travail multiplié par deux ou trois... On est encadrant de quoi ???». Et là, silence... Ce qui implique de comprendre qui faudrait réduire le nombre de sections.

Voici le lien qui vous permet d'écouter la bande audio concernant ce CHS exceptionnel avec les différentes interventions de chaque partie.

Vous remarquerez qu'une fois de plus la parole de certain ne reflète pas la réalité vécue sur le terrain.

Cliquez le lien pour écouter le CHS du 25 octobre 2013

<http://roubaix.cgt.free.fr/dotclear/documents/2014/CHS25-10-2013.WMA>

D'autre part, nous attendons la journée pédagogique pour que les agents puissent ressortir leurs problèmes, celle-ci est prévue courant janvier....

Mme Lecluse, Mme Cousin, je vous demande d'accompagner la CGT, de faire le tour des crèches afin de vous rendre compte des difficultés de chacun.

Et vous M. le DG et Mme la directrice, mettez vous d'accord sur l'effectif des 5 crèches qui est de 121 agents, et non, de 100 pour Mme, et 200 pour Mr. le DG. Donc ne minimisez pas ces 42 agents qui se sont mobilisés pour exprimer leurs ressentis et leurs mal-être au travail.

Certains agents n'ont pas osé se déclarer pour des raisons de pressions, Hé oui ... quand un encadrant parle, évoque les problèmes de conditions de travail ou de dialogue au sein de son lieu de travail, on le pointe du doigt et la direction remet en cause son devoir de réserve .Chaque responsable, animateur se reconnaîtra.

Les agents se sont mobilisés massivement pour la première fois.

Pas pour faire plaisir aux partenaires sociaux mais pour améliorer la qualité du service des enfants roubaisiens.

Encore un mandat municipal Mmes Lecluse et Cousin, nous espérons vous revoir avant 2020 pour résoudre les problèmes des crèches, vu que cela dure depuis 6 ans, et que nous vous avons vu qu'une seule fois, EH oui....

La CGT demande :

- **Que l'ensemble des revendications porté lors de ce CHS (25 /10/2013) soit planifié par un calendrier précis et respecté dans les plus bref délais. Car déjà 3 mois écoulés (Novembre, decembre, janvier...)**
- **Que l'ensemble des revendications du CHS soit écrites et affichées dans chaque crèche**

**ARRETEZ DE JOUER LA MONTRE ET DE NOUS
RENOYER AUX CALENDES GRECQUES ...PENDANT
QUE VOS AGENTS CONTINUENT DE SOUFFRIR AU
TRAVAIL.**